



Disponibilité
Représentativité
Juridique
Légitimité
Statut
Carrière
SNEC
Accords
Valeurs
AGIR
Evolution
Respect
ENSEMBLE
Négociations



Point sur la Transformation de Carrefour Banque

TENDANCES DES RÉSEAUX BANCAIRES

Le secteur bancaire connaît de profonds ralentissements dans un contexte de durcissement de législation pour les banques, accompagné par des taux d'intérêts qui continuent à être bas.



Depuis 2009, les encours de crédits moyens ont chuté, passant de 2,8 milliards à 2,1 milliards en 6 ans. De plus, une baisse structurelle forte de la fréquentation des agences pousse les banques à revoir leur réseau physique, et à organiser un développement des capacités de vente à distance pour compenser la baisse des ventes issues du réseau.

Le schéma relationnel est différencié en fonction du client et/ou de son appétence canal. L'évolution du comportement client a un impact et crée une nouvelle concurrence des néo banques. En 2017, les banques en ligne ne représentaient que 5% du marché mais ont concentré près de 36% des ouvertures de comptes.

ORIENTATIONS 2022 : « AU CARREFOUR DES SERVICES FINANCIERS »



Les axes clés de la transformation présentés pour Carrefour Banque :

- A) Recentrer notre développement sur les services de paiement et le crédit
- B) Transformer notre modèle de distribution, pour totalement l'intégrer avec le détail

Concept A : Une implantation des équipes banque sur *le pôle service*

Concept B : Maintien de l'agence et implant bancaire sur *le pôle service*



Un Calendrier prévisionnel prévoit le déploiement des 47 pôles services en 2019.

LE SNEC A FAIT L'AMER CONSTAT QUE LE DÉPLOIEMENT DES PÔLES SERVICES ENTRAÎNERAIT UNE RESTRUCTURATION DES EFFECTIFS.

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille

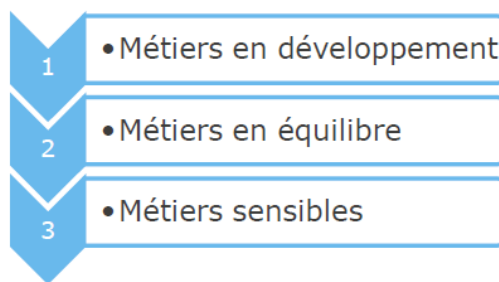
Site : www.cfecgc-carrefour.org **Mail :** secretariat@sneccarrefour.fr **Tel :** 04-91-33-18-27



L'ACCORD GPEC

Le SNEC a négocié et signé l'accord Gestion Prévisionnel des Emplois et Compétences (GPEC) qui a abouti à la mise en place de l'observatoire des métiers et l'observatoire de la transformation sociale. Un des rôles de ce dernier est d'établir une cartographie précise des métiers, qui permet de définir une typologie.

Dans le nouvel accord GPEC du 12 mars 2019, la typologie des métiers passe de 6 à 3 métiers :



Pour les métiers sensibles, un ensemble de mesures favorables existe en matière de mobilité interne mais également externe. Pour la mobilité interne, citons une indemnité différentielle de rémunération, des mesures de mobilité géographique... et pour la mobilité externe, une aide à la formation ou à la mobilité... Vos interlocuteurs CFE CGC sont là pour vous renseigner.

Le 27 juin il a été communiqué à vos élus SNB le classement de tous les métiers de CARREFOUR BANQUE en « métiers sensibles ».

SUITE À L'IMMOBILISME ET L'OPACITÉ DE LA DIRECTION DE CARREFOUR BANQUE, LE SNEC ET LE SNB S'INTERROGENT SUR L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL QUI SERA MIS EN ŒUVRE AFIN DE NE PAS PERPÉTRER LE CLIMAT ANXIOGÈNE GÉNÉRÉ EN 2016 PAR LE PDV.

LA CFE CGC SERA VIGILANTE SUR LA CONSIDÉRATION DONNÉE PAR LA DIRECTION CONCERNANT L'ACCOMPAGNEMENT DES MOBILITÉS.



Contact SNB :	Frédérique BARBEDETTE	06.87.44.68.65
	Elodie GOUESMEL	06.45.97.86.93
Contact SNEC :	Brice ZOHOUN	06.52.36.75.10

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille

Site : www.cfecgc-carrefour.org **Mail :** secretariat@sneccarrefour.fr **Tel :** 04-91-33-18-27